

**Propositions à la municipalité
en vue de la dépollution et de la protection de l'environnement
à Verlin
CODDEVE
Août 2010**

Les propositions ci-dessous que nous soumettons au conseil municipal de Verlin s'appuient sur le document conçu par la LPO Loire-Atlantique et réalisé en partenariat avec la Fondation Nature & Découvertes, la Direction régionale de l'équipement et le Conseil général Loire Atlantique. Il est téléchargeable sur le site du CODDEVE <http://coddeve.free.fr>. Les références dans nos propositions renvoient aux pages de ce document.

En vue de la dépollution et de la défense de l'environnement de Verlin et des environs, qui est l'objectif du CODDEVE, nous avons fait un choix de problèmes/solutions qui concernent notre commune, et nous les avons classés en trois chapitres, selon leurs impacts budgétaires : I./actions représentant des **économies** budgétaires **tous les ans** ; II./ actions représentant des **frais ponctuels** budgétaires ; et III./ actions **budgétairement neutres**.

Les actions représentant des économies budgétaires tous les ans et les actions budgétairement neutres pourraient être entreprises dès janvier 2011 (et auraient un impact environnemental important), tandis que les actions représentant des frais ponctuels budgétaires pourraient être entreprises progressivement sur les économies issues des actions précédentes. (Voir page 54.)

I./ Actions représentant des économies budgétaires tous les ans

- Fauchage tardifs des bordures de routes (dates préconisées : octobre ou entre 15 juillet et 31 août) Pourquoi ? et Comment ? → pages 29-30.
- Abandon de la taille des haies en hauteur, abandon de la taille des haies autour des mares. Pourquoi ? et Comment ? → pages 30-31.
- Suppression des produits phytosanitaires. Pourquoi ? et Comment ? → pages 20-21.
- Réduction de la sur-illumination des voies publiques la nuit (en puissance et en nombre d'heures). Pourquoi ? et Comment ? → pages 40-41.

II./ Actions représentant des frais ponctuels budgétaires

- Mise en place d'une cantine scolaire bio. Pourquoi ? et Comment ? → pages 46-47.
- Création de mares/points d'eau. Pourquoi ? et Comment ? → pages 24-26.
- Création de murs/murets. Pourquoi ? et Comment ? → page 38.
- Création de haies. Pourquoi ? et Comment ? → page 39.
- Pose de nichoirs. Pourquoi ? et Comment ? → pages 36-37.
- Campagne de conseil-jardinage auprès des habitants en vue d'abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires. Pourquoi ? et Comment ? → page 49.
- [Installation des stations de mini-phyto-épuration par hameaux \(eaux usées\) après une étude de faisabilité.](#)

III./ Actions budgétairement neutres

- Incitation des agriculteurs à la conversion bio. Pourquoi ? et Comment ? → pages 46-47.
- Incitation des habitants au compostage, à la création de haies et de points d'eau.
- Programme éducatif de découvertes du patrimoine local pour/par les scolaires (mares, haies, faune et flore, expositions etc.). Pourquoi ? et Comment ? → page 48.